

APPLICATION DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION EN MATIERE DE RADIOPROTECTION ET ORGANISATION DE LA RADIOPROTECTION AU SEIN DE L'IRSN Nacima SADI

IRSN, B.P. 17- 92262 Fontenay-aux-Roses

Mail de contact d'un orateur : nacima.sadi@irsn.fr

L'IRSN est l'expert public sur les risques nucléaires et radiologiques en France. Outre sa qualité d'expert et de soutien aux autorités compétentes, il exerce des activités nucléaires pour de la recherche et de l'expertise dans son domaine. L'IRSN est implanté sur 7 sites en France et un en Polynésie Française (Vairo-Tahiti) et compte environ 1800 collaborateurs.

La transposition de la directive 2013/59/Euratom du 5 décembre 2013 a modifié les Codes de la santé publique, du travail et de l'environnement depuis juin 2018. L'IRSN, doit de ce fait s'appropriier et appliquer les nouvelles dispositions réglementaires en les traduisant sur son référentiel interne de gestion du risque radiologique, composé d'environ 70 documents qualité (notes d'organisation, procédures, modes opératoires...). Pour ce faire, un groupe de travail composé de PCR de plusieurs sites a été mis en place et piloté par la PCR coordonnatrice afin de prendre en compte ces nouveautés réglementaires tout en harmonisant les pratiques au sein des différents sites.

Par ailleurs, l'organisation de la radioprotection à l'IRSN est dimensionnée et adaptée de manière à couvrir l'ensemble des activités sur tous les sites et de bien appréhender les enjeux en matière de radioprotection. L'organisation autour du conseiller en radioprotection, l'une des évolutions apportées en juin 2018, a été formalisée par la désignation, de 12 Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR) réparties sur l'ensemble des sites, par l'employeur au titre du code du travail et du code de la santé publique et a fait l'objet d'une présentation au CSE en 2021.

Cette présentation a pour objectif de présenter le système documentaire en matière de radioprotection, avec les principales nouveautés réglementaires qui y ont été transcrites, et de présenter l'organisation de la radioprotection au sein de l'institut.